

**Pistes d'accompagnement**  
**A partir du collège**



## **VOS VISAGES SONT À NOUS**

### **Les dangers de la reconnaissance faciale**

#### **Synopsis**

**Aux États-Unis, l'entreprise Clearview AI collecte les visages en ligne, à l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Ces données peuvent être utilisées pour identifier des criminels ou des espions. Mais que se passe-t-il si elles tombent entre de mauvaises mains ? Ce numéro de Reporters + est le fruit d'une enquête menée pendant près de deux ans par le bureau enquête de France 24.**

De Jessica le Masurier et Roméo Langlois - 58 min - France - 2023

Auteure et idée originale : Jessica Le Masurier

Image : Roméo Langlois et Jessica Le Masurier

Montage : Aurélien Pallier-Colinot et Roméo Langlois

Production : France 24

**Compétition Internationale**  
**de plus de 40 minutes - [2024]**

**Prix pour les Droits Humains**  
**Compétition Internationale plus de 40 min**



## Mieux connaître les deux réalisateurs

### Les réalisateurs



Après des études à l'université d'Oxford, **Jessica Le Masurier** est devenue la correspondante de France 24 à New York et aux Nations Unies. Elle travaille pour la chaîne depuis 2008. Elle est particulièrement intéressée par des reportages sur les droits humains et la diplomatie. Elle est multilingue et elle a fait des reportages dans plus de 20 pays. Elle a été basée à Londres, Buenos Aires, Moscou, Paris et New York pendant sa carrière. Elle est anglo-italo-américaine.



En 2000, tout juste diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, **Roméo Langlois** s'installe à Bogota, en Colombie. Il devient correspondant du journal Le Figaro et de la chaîne France 24. Pendant douze ans, il couvre le conflit armé colombien et l'actualité latino-américaine. Journaliste, photographe et réalisateur, il signe de nombreux reportages et documentaires pour la presse et la télévision françaises. Il enquête notamment sur le trafic de drogue, la violence urbaine, la guérilla, les conflits environnementaux et les questions indigènes. En 2012, alors qu'il filmait une opération antidrogue de l'armée colombienne, il est blessé dans des combats puis capturé pendant trente-trois jours par la guérilla des FARC. Le film "Colombie à balles réelles", tourné pendant les combats, reçoit le prix Albert Londres en 2013 ainsi que le AIB award. Depuis 2013, il est grand reporter pour la chaîne France 24. Il a réalisé de nombreux reportages et documentaires en Libye, Irak, Syrie, Ukraine, Afghanistan...

## Se préparer à découvrir le documentaire

### Rechercher un sujet d'investigation

Jessica Le Masurier et Roméo Langlois travaillent pour France 24. L'une comme correspondante aux Etats-Unis et l'autre comme envoyé spécial.

- **Retrouver et observer les sujets de leurs reportages.**
- **C'est quoi Clearview AL ? pourquoi est-ce un sujet de controverse ? les jeunes peuvent-ils se sentir concernés ?**

Effectuer quelques recherches sur l'entreprise Clearview depuis 2017 jusqu'à 2022. Pourquoi est-ce devenu un scandale, « l'affaire Clearview AL »

- **A l'origine de l'enquête : réunir des documents de sources officielles**

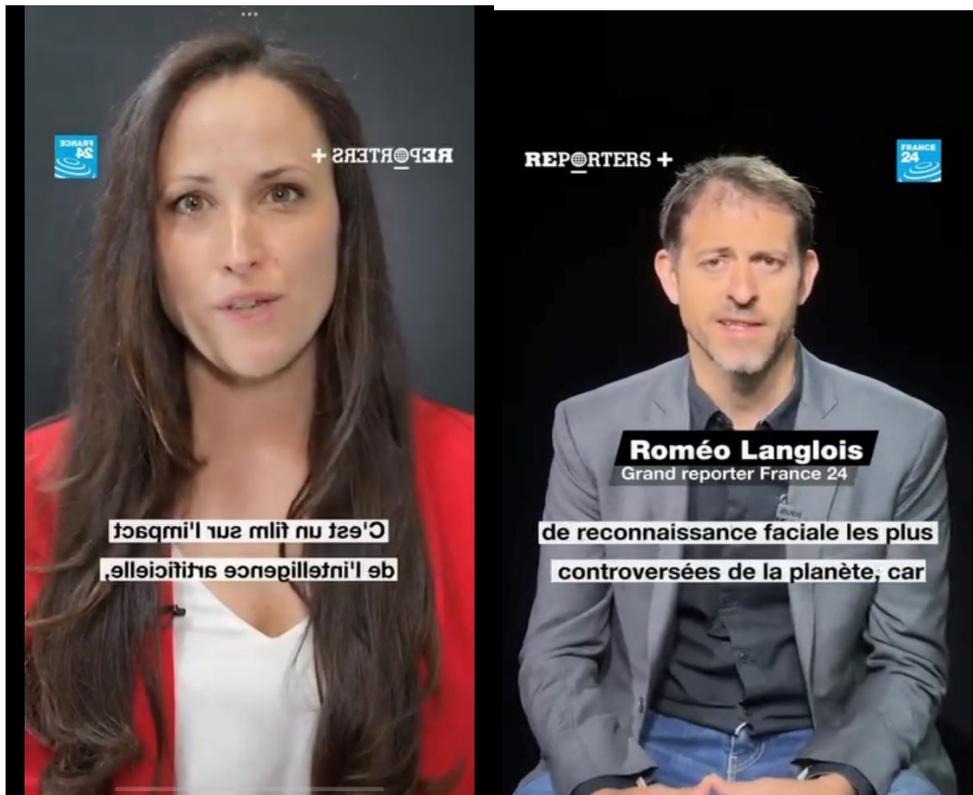
Vérifier vos sources

Rechercher des documents officiels sur l'affaire Clearview AL

- **Le projet de Jessica Le Masurier et de Roméo Langlois**

Visionner

<https://www.facebook.com/France24/videos/reporters-clearview-ai-interview-de-r-langlois-et-j-le-masurier/634473738288550/>



- Pensez-vous être à l'abri de telles pratiques ? êtes-vous protégé ?
- Ce sujet vous questionne ?
- Ce sujet vous inquiète ?
- Ce sujet vous sensibilise ?
- Ce sujet éveille-t-il votre curiosité ?



« Mieux comprendre le monde, pour mieux se comprendre »

## Comment ces journalistes parviennent-ils à mener des enquêtes aussi approfondies ?

### Premières recherches

Chaque enquête commence par une phase de recherche préliminaire.

Cette étape est essentielle pour cerner le sujet et identifier les angles d'attaque potentiels.

Il est aussi crucial de vérifier la crédibilité des sources initiales

### Recherches et Protection des Sources humaines

Les sources humaines jouent un rôle fondamental dans le journalisme d'investigation. Il faut identifier les témoins, les informateurs ou même les experts susceptibles de fournir des informations cruciales. Ce temps de contact est important car il construit une relation de confiance. Ces témoins doivent être assurés d'une sé l'anonymat et en les rassurant sur la sécurité de leurs témoignages.

### Méthodes de travail du journaliste d'investigation

Identifier et valider les sources

Faire une analyse fouillée des documents

Effectuer des entretiens approfondis

Observer sur le terrain

Infiltrer des organisations ou des groupes afin de recueillir des preuves tangibles.

Vérifier et trier les informations recueillies.

Réaliser des tableaux, des chronologies ou d'autres supports visuels pour mieux synthétiser les informations et les rendre plus claires

### Écriture et réalisation

Se former une pensée critique pour apprécier la pertinence et la véracité des éléments collectés

L'objectif est non seulement d'informer, mais aussi de sensibiliser le public sur les enjeux soulevés.

La mise en forme de l'information pour une compréhension éclairée des enjeux débattus et cruciaux

pour sensibiliser et mobiliser le public

## Visionner le documentaire

- Visionner le film en entier plutôt que de couper l'histoire.
- Prendre soin des conditions de visionnage pour les élèves (éclairage et distance).
- Ne pas oublier les temps d'échanges.
- Enrichir le sujet visionné en proposant des activités de recherches et/ ou d'autres reportages.

## Premières impressions

Les sujets des reportages sont aussi des supports éducatifs et pédagogiques qui apportent un regard différent.

- Avez-vous appris quelque chose ?
- Quels sont les éléments du film qui vous ont le plus intéressé, le plus impressionné et étonné ? ...
- Pensez-vous que votre réflexion a changé, évolué et s'est enrichi ? ...

## Analyse du documentaire dans son processus de fabrication

### Vérification des sources

- Sources officielles

Quelles sont-elles ?

- Sources humaines

Qui sont-ils ?

Qui est l'intur ?

### Les missions du journaliste d'investigation

#### Echanges

- Le journalisme d'investigation est-il un journalisme de dénonciation ? de sensibilisation ? ...
- Le journalisme d'investigation est-il un acteur incontournable dans une démocratie ?

prooser une grille d'évaluation pour ce documentaire d'investigation

Le documentaire d'investigation ...	Oui	Non	Éléments, extraits qui justifient

**Journalisme d'enquête / investigation** : genre journalistique qui se caractérise par une recherche approfondie des faits par des entretiens, connaissance parfaite des sujets, obtention de documents, vérification des sources, croisements des points de vue et sources diverses, analyses et interprétations... Le journaliste a une bonne expérience du terrain.

**Journaliste de terrain** : reporter (tiré d'un terme anglais signifiant « rapporteur d'information ») collecte et rapporte des informations sur un événement ou un sujet d'une certaine actualité, en se déplaçant sur les lieux mêmes de ces faits.

**Fixeur** : son rôle est essentiel, il accompagne le journaliste dans des régions sensibles, à risque qui connaissent des troubles. Il connaît parfaitement le terrain et sert d'intermédiaire, d'interprète et de guide.

**Angle** : choix dans un sujet de reportage, d'aborder un événement et/ou d'exprimer le point de vue d'un journaliste ou d'une rédaction ou d'une production.

**Voix off** : elle participe à la relation commentaire-images et apporte des informations explicatives complémentaires. Elle est ajoutée au montage.

**Voix in** : elle intervient dans l'image même si elle est hors champ (voix hors champ). C'est celle des interviews et des échanges pris sur le terrain en même temps que les images.

**Son d'ambiance ou son direct** : capter sur le terrain il peut apporter des informations supplémentaires.

**Illustration musicale** : donne du rythme au reportage, peut faire le lien entre deux séquences, peut aussi jouer sur les émotions.

**Plan** : Portion du film entre deux coupes effectuées au montage\*. La valeur du plan étant défini par le volume d'espace que la caméra filme. Les éléments que le plan peuvent être dressés à des fins d'analyse.

**Les valeurs du plan** : plan général, plan d'ensemble plan rapproché, gros plan ( les plans les plus larges apportent davantage d'informations sur le contexte, les plans rapprochés jouent davantage sur l'empathie et les émotions)

**Caméra cachée** : dispositif qui permet au journaliste de recueillir des images et des sons sans avertir les personnes filmées. C'est presque devenu une méthode d'investigation mais celle-ci fait débat.

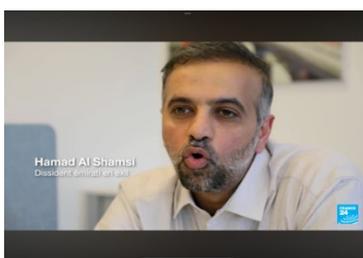
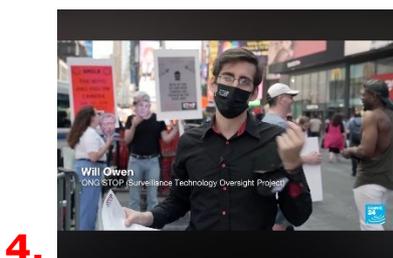
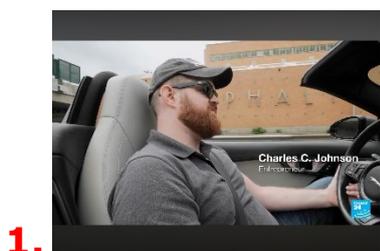
**Séquence** : continuité d'actions dans le même cadre spatio-temporel, suite de plans formant un ensemble et exprimant une idée.

**Objectivité ?**

Le journaliste aide le public à se faire sa propre opinion sur un sujet. Il doit présenter les faits qu'ils les apprécie ou non, qu'il soit d'accord ou pas avec eux .

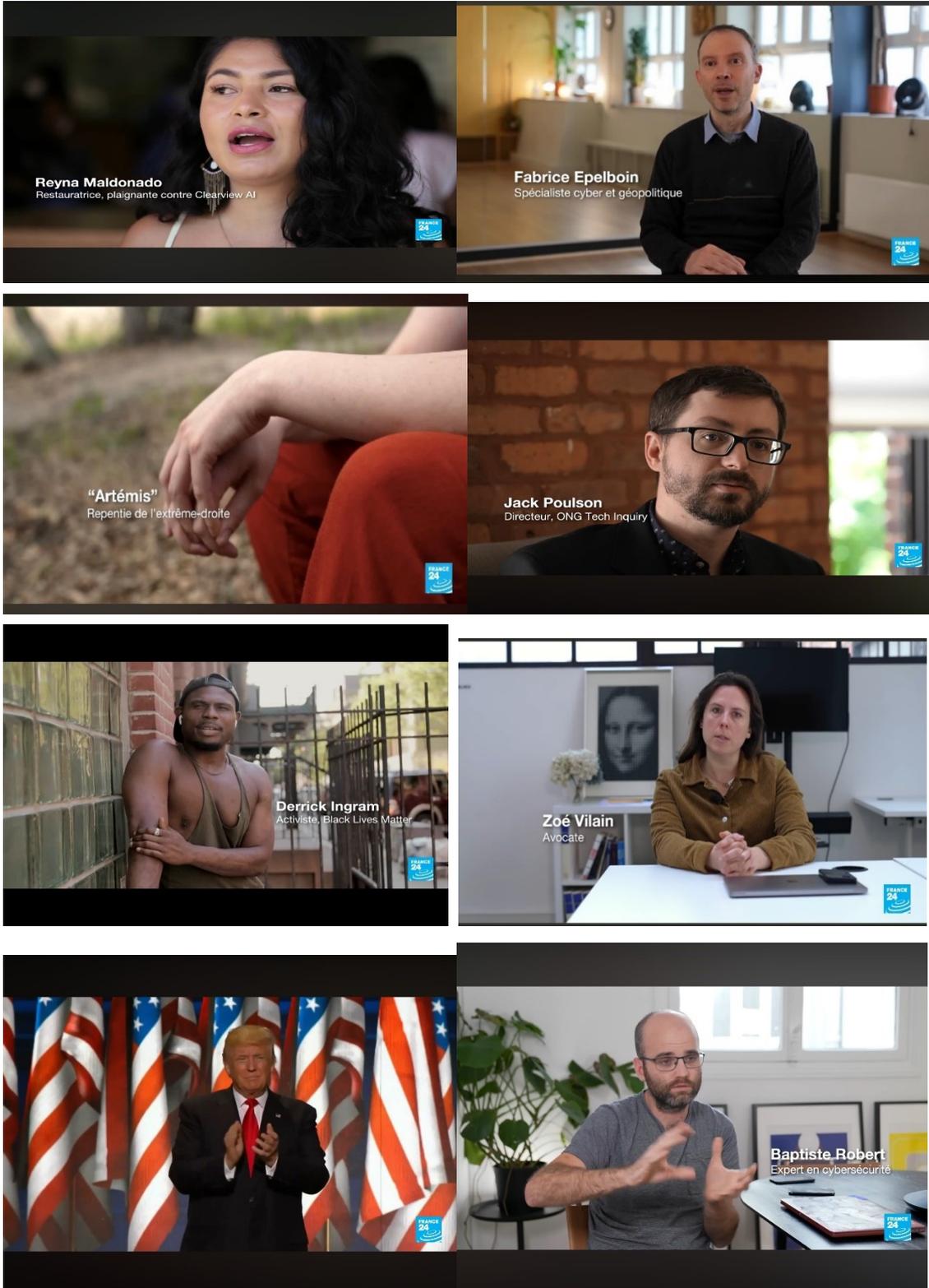
<b>Le pour</b> <b>La reconnaissance faciale</b> <b>Traitement des données</b>	<b>Arguments</b>	<b>Commentaire ajouté du journaliste</b>
		

<b>Le contre</b>	<b>Arguments</b>	<b>Commentaire ajouté du journaliste</b>



<https://larevuedesmedias.ina.fr/pourquoi-une-information-ne-sera-jamais-totalement-objective>

## Les interviews : témoins ou experts



- Qui est l'intrus ?
- Quelle est la fonction de ces interviews ?

Le documentaire d'investigation ...	Oui	Non	Éléments, extraits qui justifient
Traite et porte sur un sujet sous un angle peu ou pas assez traité jusqu'ici			
Est une enquête complète qui s'efforce de répondre aux interrogations que peut se poser le spectateur			
Témoigne d'une indépendance rédactionnelle, pas d'influence extérieure			
S'appuie sur des faits et non sur des opinions			
Comporte des éléments d'éclairage fournis par de bons experts			
Est une enquête précise avec recoupement des preuves et vérification des sources			
S'appuie sur des témoignages d'acteurs concernés qui apportent des faits vérifiables			
Ne montre pas d'agressivité, de manipulation mais essaie de mettre de la nuance, de la prudence, sans jugement définitif.			
C'est une investigation originale recherchée qui ouvre l'esprit et d'utilité public			

**Une enquête internationale**

Quel objet filmé fait le lien entre tous les lieux d'enquête ? quel en est l'effet sur le spectateur ?  
Dans quels pays les journalistes ont-ils enquêté ? sont-ils des pays autoritaire ou démocratique ?  
comment ceux-ci réagissent-ils à l'utilisation de la reconnaissance faciale ?

## Eveiller la curiosité et agir

- Aux origines du journalisme d'investigation

[Le Journalisme d'Investigation \(feat. Hervé Brusini\) #18](#)

## [ÉMILE ZOLA : LE JOURNALISTE-ÉCRIVAIN \(FEAT. HERVÉ BRUSINI\) #8](#)

ZOLA ET L'AFFAIRE DREYFUS, UNE ENQUETE JOURNALISTIQUE ?

- Enquêter et organiser des débats autour de la reconnaissance faciale et l'intelligence artificielle

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000006107/l-ia-un-probleme-democratique-mondial.html>

La reconnaissance faciale dans les lycées ?

L'IA une menace pour les libertés individuelles ?

L'IA peut-elle profiter à la démocratie ?

...

- Écrire la critique du grand reportage
- Créer un scénario pour sensibiliser à la protection de ses données personnelles



**Enquête conjointe sur Clearview AI, Inc.** par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, la Commission d'accès à l'information du Québec, le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique et le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta

**Conclusions en vertu de la LPRPDE n° 2021-001** Le 2 février 2021 <https://www.priv.gc.ca/fr/mesures-et-decisions-prises-par-le-commissariat/enquetes/enquetes-visant-les-entreprises/2021/lprpde-2021-001/>



Ligue des  
droits et libertés

Revue Droits & Libertés, print. / été 2021

### Un monde sous surveillance

Les dangereux visages de la reconnaissance faciale

Anne Pineau,

membre du Comité sur la surveillance des populations de la LDL

12 juin 2021 Catégories : [Reconnaissance faciale](#), [Revue Droits et libertés](#), [Surveillance des populations](#), [intelligence artificielle et droits humains](#) Partager: [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Imprimer](#)

## La page du CLEMI Lille



Rédaction : Benjamin Taverne, professeur missionné EMI académie de Lille

### IA Act et protection européenne ?

Le documentaire de Roméo Langlois et Jessica Le Masurier plonge au cœur d'un sujet aussi fascinant qu'inquiétant : la reconnaissance faciale et la collecte massive de données biométriques. Il dévoile comment des entreprises comme Clearview AI exploitent les visages de millions d'individus sans leur consentement, alimentant ainsi des bases de données notamment à partir des images publiées sur les réseaux sociaux et utilisées à des fins de surveillance. Si certains voient dans ces technologies un outil efficace pour renforcer la sécurité, d'autres alertent sur les risques majeurs qu'elles impliquent : atteintes à la vie privée, surveillance de masse, erreurs d'identification et dérives discriminatoires.

En France et en Europe, une telle entreprise n'est pas autorisée à travailler et à signer des contrats. Les autorités néerlandaises ont infligé une amende de 30,5 millions d'euros à l'entreprise américaine de reconnaissance faciale Clearview AI pour avoir construit une base de données illégale. La France, par l'intermédiaire de la CNIL, a émis une amende de 20 millions d'euros, et la Grèce et

L'Italie ont fait de même. En 2021, la coalition gouvernementale allemande a exprimé son intention d'interdire la reconnaissance faciale biométrique et la surveillance de masse dans les espaces publics, marquant une rupture avec la politique précédente. Malgré des initiatives locales qui perdurent, cette décision visait à garantir le droit à l'anonymat, tant dans les espaces publics que sur Internet. En France, certaines villes comme Nice ont expérimenté la reconnaissance faciale à la suite des attentats, en utilisant le système israélien de sécurité AnyVision. Testé en 2019 lors du carnaval et prévu pour être installé à l'entrée des lycées, son utilisation a été annulée par le tribunal administratif de Marseille. Plus récemment, avec la loi JOP (Jeux Olympiques de Paris) de 2024, la France a testé un nouveau système pour assurer la sécurité de l'événement : la vidéosurveillance algorithmique, qui utilise des caméras augmentées par l'intelligence artificielle. Le but n'est pas de collecter des visages ni d'utiliser la reconnaissance faciale, mais d'identifier des comportements suspects, de détecter des départs de feu, de mieux prévoir les mouvements de foule et de repérer les colis abandonnés.

En Europe, l'ensemble de ces nouvelles technologies n'opère pas dans un vide juridique, car le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) doit s'appliquer. Il encadre strictement la collecte et l'utilisation des données biométriques. Le RGPD exige que toute collecte d'images à des fins d'identification faciale obtienne l'accord explicite des individus concernés. Clearview AI, en aspirant à des millions de visages sans consentement, viole directement cette règle. Le RGPD garantit aux citoyens un droit de rectification et de suppression de leurs données personnelles, encadre les usages pour des raisons légitimes strictes et limite son utilisation par les forces de l'ordre. Il prévoit des sanctions en cas de non-respect.

Avec l'émergence et le développement exponentiel des outils d'intelligence artificielle, l'Europe a réagi en publiant l'IA Act afin d'encadrer l'utilisation de cette technologie. Celui-ci introduit entre autres le concept de RIA (Risk Impact Assessment), une évaluation des impacts des systèmes d'IA visant à identifier et à atténuer les risques potentiels avant la mise en œuvre de ces technologies. Le RIA complète le RGPD en ajoutant une couche supplémentaire de protection, spécifiquement adaptée aux défis posés par l'intelligence artificielle. Il impose aux entreprises de documenter les risques, de mettre en place des mesures d'atténuation et de surveiller en continu les impacts de leurs systèmes. L'IA Act prévoit également des sanctions et des contrôles pour les entreprises qui ne respectent pas les règles. On retrouve ainsi une classification des systèmes d'IA en quatre catégories de risques pour la société et les individus :

Risque inacceptable : utilisation interdite (notation sociale)

Risque élevé : exigences strictes (reconnaissance faciale)

Risque limité : transparence obligatoire (chatbot)

Risque minimale : aucune obligation spécifique

La reconnaissance faciale apparaît donc comme un risque élevé pour l'Europe, comportant des dérives éthiques et sécuritaires. L'utilisation de la surveillance algorithmique devrait lui être substituée, mais parfois la frontière est floue, c'est tout le débat entre sécurité et liberté des citoyens.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le site de la CNIL qui résume les grandes lignes de l'IA Act <https://www.cnil.fr/fr/entree-en-vigueur-du-reglement-europeen-sur-lia-les-premieres-questions-reponses-de-la-cnil>

Vous pouvez également revoir le film "Tous surveillés : 7 milliards de suspects" de Sylvain Louvet, lauréat du prix Albert Londres 2020, du Prix SCAM de l'Investigation et du Prix du Public de + 40 minutes au Figra.

### Quelques entrées par les programmes

#### Collège : Éducation aux médias et à l'information :

L'éducation aux médias et à l'information, présente dans tous les champs du savoir transmis aux élèves, est prise en charge par tous les enseignements.

#### Compétences travaillées

- Utiliser les médias et les informations de manière autonome ;
  - Exploiter l'information de manière raisonnée ;
  - Utiliser les médias de manière responsable ;
  - Produire, communiquer, partager des informations.
- **Quatrième** : -Français: Informer, s'informer, déformer ?

#### Lycée professionnel :

- **Certificat d'aptitude professionnelle** : - Français : objet d'étude : S'informer, informer, communiquer
- **Seconde Baccalauréat professionnelle** : - Français : objet d'étude "S'informer, informer : les circuits de l'information"
- **Terminale Baccalauréat professionnelle** : - Éducation Morale et Civique : Thème annuel : "S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société"

#### Lycée :

- **Seconde générale et technologique** :
  - Éducation morale et civique : Droits, libertés et responsabilité
  - Sciences numériques et technologie : Les réseaux sociaux, Les données structurées et leur traitement, Localisation, cartographie et mobilité Informatique embarquée et objets connectés.
- **Première générale et technologique** :
  - Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

- **Terminale Générale et technologique :**

- Éducation morale et civique : Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie. Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie
- Langues vivantes : Innovations scientifiques et responsabilités

